


REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.03.09 Du 28 mars 2023																																		
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 22 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.																																			
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD 	Objet : Tarifs des entrées de la piscine Corneille – Année 2023 -2024																																			
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu la délibération du 19 avril 2022 fixant les tarifs des entrées piscine pour l'année 2022-2023, Vu l'avis favorable émis par la Commission Animation – Culture - Sport réunie le 20 mars 2023, Considérant l'augmentation proposée de 3 % en moyenne compte-tenu des arrondis, Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A LA MAJORITE des membres présents et représentés, Contre : 2 : M.-P. DELAIGUE, O. BLANCHARD																																			
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 29 POUVOIRS : 6 VOTANTS : 35	DECIDE :																																			
POUR : 33 CONTRE : 2 ABSTENTIONS :	De fixer les nouveaux tarifs des entrées piscine suivants, applicables à compter du 1er septembre 2023 :																																			
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cellois (1)</th> <th>Non Cellois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 3 ans / Educateurs du CPEA accompagnant un groupe / Accès vestiaires pour 1 adulte accompagnateur d'un petit en leçon (aide au déshabillage) / Accompagnant d'1 personne détentric d'1 carte d'invalidité et qui présente 1 handicap qui nécessite l'assistance d'1 tierce personne.</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Gratuité</td> </tr> <tr> <td>Adultes</td> <td style="text-align: center;">5,40 €</td> <td style="text-align: center;">6,70 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif réduit (1) pour : Etudiants, Enfants de 3 à 16 ans, Personne détentric d'une carte d'invalidité, Plus de 65 ans, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA, Adultes Familles nombreuses (3 enfants et plus)</td> <td style="text-align: center;">3,65 €</td> <td style="text-align: center;">4,55 €</td> </tr> <tr> <td>Carte de 10 entrées (validité 2 ans)</td> <td style="text-align: center;">44,20 €</td> <td style="text-align: center;">54,80 €</td> </tr> <tr> <td>Carte de 10 entrées Tarif Réduit (validité 2 ans) (1)</td> <td style="text-align: center;">31,45 €</td> <td style="text-align: center;">39,05 €</td> </tr> <tr> <td>Carte de 10 entrées (validité 2 ans) Enfants Familles nombreuses (3 enfants et plus) (1)</td> <td style="text-align: center;">23,40 €</td> <td style="text-align: center;">29,05 €</td> </tr> <tr> <td>Carte individuelle de 15 heures (validité 2 ans)</td> <td style="text-align: center;">38,75 €</td> <td style="text-align: center;">48,05 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait individuel trimestriel (carte avec photo)</td> <td style="text-align: center;">66,35 €</td> <td style="text-align: center;">82,25 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait individuel annuel (carte avec photo)</td> <td style="text-align: center;">178,60 €</td> <td style="text-align: center;">221,30 €</td> </tr> <tr> <td>Reproduction d'une carte magnétique perdue</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">3,20 €</td> </tr> </tbody> </table>				Cellois (1)	Non Cellois	Moins de 3 ans / Educateurs du CPEA accompagnant un groupe / Accès vestiaires pour 1 adulte accompagnateur d'un petit en leçon (aide au déshabillage) / Accompagnant d'1 personne détentric d'1 carte d'invalidité et qui présente 1 handicap qui nécessite l'assistance d'1 tierce personne.	Gratuité		Adultes	5,40 €	6,70 €	Tarif réduit (1) pour : Etudiants, Enfants de 3 à 16 ans, Personne détentric d'une carte d'invalidité, Plus de 65 ans, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA, Adultes Familles nombreuses (3 enfants et plus)	3,65 €	4,55 €	Carte de 10 entrées (validité 2 ans)	44,20 €	54,80 €	Carte de 10 entrées Tarif Réduit (validité 2 ans) (1)	31,45 €	39,05 €	Carte de 10 entrées (validité 2 ans) Enfants Familles nombreuses (3 enfants et plus) (1)	23,40 €	29,05 €	Carte individuelle de 15 heures (validité 2 ans)	38,75 €	48,05 €	Forfait individuel trimestriel (carte avec photo)	66,35 €	82,25 €	Forfait individuel annuel (carte avec photo)	178,60 €	221,30 €	Reproduction d'une carte magnétique perdue	3,20 €	
	Cellois (1)	Non Cellois																																		
Moins de 3 ans / Educateurs du CPEA accompagnant un groupe / Accès vestiaires pour 1 adulte accompagnateur d'un petit en leçon (aide au déshabillage) / Accompagnant d'1 personne détentric d'1 carte d'invalidité et qui présente 1 handicap qui nécessite l'assistance d'1 tierce personne.	Gratuité																																			
Adultes	5,40 €	6,70 €																																		
Tarif réduit (1) pour : Etudiants, Enfants de 3 à 16 ans, Personne détentric d'une carte d'invalidité, Plus de 65 ans, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA, Adultes Familles nombreuses (3 enfants et plus)	3,65 €	4,55 €																																		
Carte de 10 entrées (validité 2 ans)	44,20 €	54,80 €																																		
Carte de 10 entrées Tarif Réduit (validité 2 ans) (1)	31,45 €	39,05 €																																		
Carte de 10 entrées (validité 2 ans) Enfants Familles nombreuses (3 enfants et plus) (1)	23,40 €	29,05 €																																		
Carte individuelle de 15 heures (validité 2 ans)	38,75 €	48,05 €																																		
Forfait individuel trimestriel (carte avec photo)	66,35 €	82,25 €																																		
Forfait individuel annuel (carte avec photo)	178,60 €	221,30 €																																		
Reproduction d'une carte magnétique perdue	3,20 €																																			
ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : DOMINIQUE PAGES A SOPHIE TRINIAC Naïma CONTE EL ALAMI A ANNE SOPHIE MARADEIX Bruno-Olivier BAYLE A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL																																				

LAURENT DUFOUR A PIERRE
SOUDRY
JULIETTE DECAUDIN A Sylvie
d'ESTÈVE
Carmen OJEDA-COLLET A JEAN-
FRANÇOIS BARATON

Forfait individuel semestriel Aquabike ou Aquatraining (2)	200,00 €	248,00 €
Forfait mensuel Aquabike ou Aquatraining (2) (3)	46,00 €	57,00 €
Forfait individuel Annuel Aquaphobie (2)	255,00 €	316,00 €
Forfait TRIMESTRIEL Aquaphobie (2) (4)	88,40 €	109,60 €
1 séance d'activité (Aquabike, Aquatraining ou Aquaphobie) (2) (5)	15,30 €	18,90 €
Activité Zen lors d'organisation ponctuelle : séance de 15mn hors entrée piscine	6,40 €	

VESTIAIRE (casier à code) **GRATUIT**

- Les tarifs unitaires ne sont valables que le jour d'achat
- L'utilisation des abonnements et forfaits sont cadrés par un règlement, ainsi que les activités aquabike, aquatraining et aquaphobie
- Possibilités de gratuité pour évènements exceptionnels

(1) Sur présentation d'un justificatif (datant de moins de 3 mois pour le domicile et pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA). Le Centre Médico Psychologique rattaché au Centre Hospitalier de Plaisir bénéficie du tarif Cellois.

(2) 1 séance hebdomadaire de 40mn hors vacances scolaires, jours fériés et fermetures techniques

(3) en cas d'inscription en cours de cycle après le 1er mois, s'il reste de la place (8 max), et jusqu'à la fin du semestre, un mois entamé étant dû

(4) en cas d'inscription en cours de cycle après le 1er trimestre, s'il reste de la place (10 max.), et jusqu'à la fin de l'année, un trimestre entamé étant dû

(5) priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent pour un cycle

Gratuité pour les Centres de Loisirs et l'Espace André Joly de La Celle Saint-Cloud

Acte rendu exécutoire en vertu de son
dépôt en Préfecture le 03/04/23
et de sa publication le 04/04/23
P/le Maire
par délégation

Aude BELLOIR
Directrice du Pôle Administration
Générale et Relations aux Citoyens

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,


Olivier DELAPORTE

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.